

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION**

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



**Rapport d'évaluation externe du diplôme de Master
de Géomètre- Topographe de l'Ecole Supérieure
d'Electricité, de Bâtiment et des Travaux
Publics-ESEBAT-**

E q u i p e d 'évalu ation :

- Dr Mouhamadou Moustapha Mbacké Ndour : Président ;
- Dr Ndèye Magatte FALL : Membre ;
- Ing. Serigne Abdou Mbacké DIOP : Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Mbacké Ndour', is written over a faint, circular official stamp.

Décembre 2022

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation de l'Ecole Supérieure d'Electricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT)	3
2. Présentation de la formation évaluée :	4
3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation :	5
4. Description de la visite sur site :.....	6
4.1 <i>Organisation et déroulement de la visite :</i>	<i>6</i>
4.2 <i>Appréciation de la visite sur site :</i>	<i>6</i>
5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ SUP	7
6. Points forts du programme :	14
7. Points faibles du programme	15
8. Appréciations générales	15
9. Recommandations à l'établissement :	16
10. Recommandations à l'ANAQ –SUP :	16
11. Proposition de décision :.....	16

Introduction

L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup) a chargé une équipe d'experts par décision N°000044 MESR/ANAQ-Sup du 23 décembre 2022 d'évaluer le programme de formation Master en "Géomètre-Topographe" de l'Ecole Supérieure d'Electricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT) de Dakar depuis 2016. L'équipe d'experts est composée de deux académiques (Dr Mouhamadou Moustapha Mbacké NDOUR et Dr Ndeye Magatte FALL) et un professionnel (M. Serigne Abdou Mbacké DIOP, ingénieur).

La mission d'évaluation comporte quatre étapes essentielles que sont :

- Une phase d'analyse documentaire consistant à exploiter les différents documents remis aux experts par l'ANAQ-Sup et comprenant entre autres :
 - ✓ Le rapport d'auto-évaluation du programme ;
 - ✓ Le référentiel d'évaluation de programmes de l'ANAQ-Sup ;
 - ✓ Le guide d'évaluation externe de l'ANAQ-Sup ;
 - ✓ La grille d'exploitation de rapport d'auto-évaluation de l'ANAQ-Sup etc...
- La visite sur site qui comprend :
 - ✓ Une rencontre avec la direction de l'établissement et du comité ad-hoc, chargé de l'élaboration du rapport d'auto-évaluation ;
 - ✓ Une rencontre avec les différentes composantes que sont le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATs) et les Etudiants ;
 - ✓ Une visite des locaux (Laboratoires, Salles de cours, Bureaux)
- L'élaboration d'un rapport de mission provisoire à transmettre à l'ESEBAT, pour observations et remarques éventuelles ;
- L'élaboration du rapport final à transmettre à l'ANAQ-Sup et qui prend en compte les observations ou remarques pertinentes des acteurs de l'ESEBAT sur le rapport provisoire.

Le présent rapport fait l'économie des différentes phases de la mission conjointe.

1. Présentation de l'Ecole Supérieure d'Electricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT)

ESEBAT est un établissement privé d'enseignement supérieur doté d'une personnalité juridique (SARL) agréé par l'État du Sénégal sous l'appellation « Ecole Supérieure d'Electricité, de Bâtiment et des Travaux Publics (ESEBAT) ». Son siège social est à Dakar, 16, Rue de Kolda-Point E. La mission première de l'ESEBAT est d'offrir à toute personne de capacités requises une large gamme de formations sur 2 ou 3 ans dans des domaines où l'emploi est quasi assuré et l'auto emploi possible. C'est dans ce contexte que l'ESEBAT a d'abord adressé au Ministère de la Formation Technique et Professionnelle en 2008 une demande d'autorisation d'ouverture. Elle fonctionnera avec cette autorisation jusqu'en 2013. Suite à une inspection, l'arrêté ministériel fût délivré sous le numéro 002049/MFPAA/SG/DFP en date du 14 Février 2013. Mais l'ambition de l'ESEBAT d'offrir un

enseignement supérieur aux étudiants tout en gardant le caractère professionnel de ses formations l'a amenée rapidement à déposer une demande d'autorisation en Février 2009 accordée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. A l'issue de l'Evaluation Institutionnelle de l'ANAQ-SUP en 2015, l'ESEBAT a reçu son agrément définitif sous le numéro 080/AG/MESCURU/DES. Aujourd'hui l'ESEBAT a son habilitation N° RepSEN/Ensup-priv/HA/048-2018 et a pu faire accréditer cinq de ses programmes. C'est donc dans une démarche de qualité continue que l'ESEBAT travaille pour accréditer les programmes qui sont dans sa lettre d'habilitation.

2. Présentation de la formation évaluée :

2.1. Justificatifs de la formation :

Avec le développement des infrastructures et les défis d'aménagement de l'espace en Afrique, le besoin en ressources humaines qualifiées se fait de plus en plus sentir. C'est dans ce contexte que l'ESEBAT s'oriente dans la perspective de former des Géomètres-Topographes capables de contribuer à la prise en charge cette situation. Le besoin en Géomètre Topographe ne fait pas doute au regard des projets d'aménagement nécessaires pour le développement de nos pays mais aussi de la nécessité de mettre de l'ordre dans l'existant.

La spécialité de Géomètre-Topographe a pour mission de former des compétences dans le domaine Géomètre-topographe orientées cadastre et dans le foncier ; en géomatique (SIG, photogrammétrie, télédétection, cartographie, etc.) ; en sciences géodésiques, dans l'aménagement de l'espace et des infrastructures et des travaux publics. Étant donné sa formation généraliste et transdisciplinaire, le diplômé issu de cette spécialité, possède une base scientifique large et dispose de véritables outils techniques performants et polyvalents. La formation Géomètre-Topographe de l'ESEBAT est ancrée dans de solides bases en sciences fondamentales. La formation s'appuie sur un programme pédagogique pour permettre à chaque étudiant d'acquérir les connaissances scientifiques, techniques, technologiques, fondamentales et de développer ses capacités d'analyse et de synthèse. Celle-ci est complétée par l'intégration professionnelle progressive en entreprises et ce, à travers divers stages et projets.

Objectif général/Objectifs spécifiques :

Le programme d'étude du Master Géomètre-Topographe de l'ESEBAT permet d'acquérir la qualification de géomètre plus spécialisé dans la topographie appliquée aux travaux publics comme les terrassements, les travaux routiers et urbains, l'assainissement, ouvrages d'art et l'aménagement du territoire....

L'objectif est de donner aux diplômés les compétences nécessaires pour s'intégrer dans le BTP, dans les cabinets de géomètres experts, dans les sociétés privées, publics et au cadastre pour gérer la complexité des bases de données, assurer les travaux d'édification d'infrastructures (réseaux d'assainissement, routes, hydraulique, ouvrages d'art, aménagements hydro-agricoles etc.) et de cartographie.

Le programme vise à former des cadres supérieurs dans la spécialité Géomètre-Topographe.

- ✓ Géomètres topographes orientés cadastre et dans le foncier ;
- ✓ En géomatique (SIG, photogrammétrie, télédétection, cartographie, etc.);
- ✓ En sciences géodésiques.

Compétences :

Le détenteur du Master géomètre topographe possède une solide formation scientifique et technique ainsi qu'une culture générale du domaine, toute chose lui permettant de :

- ✓ Concevoir et exécuter des projets dans des secteurs tels que l'aménagement urbain et rural, les expertises foncières, les systèmes d'information géographique (SIG), l'imagerie numérique, la métrologie industrielle, la géodésie, la photogrammétrie, la télédétection;
- ✓ Intervenir dans des domaines aussi variés que l'industrie pour la métrologie, l'agriculture, la sylviculture, l'observation des mouvements de sols à l'échelle des continents, l'archéologie, la gestion et la surveillance des ouvrages existants par mesures ou exploitation de photographies, le positionnement en temps réel et enfin la cartographie numérique et le traitement d'images.
- ✓ Intervenir sur les projets Routiers, les pistes et autres ouvrages de ce genre.

Condition d'admission :

Master 1 de Géomètre-Topographe :

Peut s'inscrire au Master 1 de Géomètre-Topographe, l'étudiant pouvant justifier :

- ✓ soit d'un diplôme de Licence (L3) de Géomètre-Topographe ;
- ✓ soit d'un diplôme de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme de Master sollicité ;
- ✓ soit d'un diplôme admis en équivalence.

Master 2 de Géomètre-Topographe :

Peut s'inscrire au Master 2 de Géomètre-Topographe :

- ✓ l'étudiant titulaire du Master 1 de Géomètre-Topographe ;
- ✓ l'étudiant ayant validé au moins 42 crédits sur les 60 du Master 1 de Géomètre-Topographe ou de la spécialité ;

Les autres candidatures recevables sont celles des élèves Masters de 3^{ème} année des Ecoles d'ingénieurs et des autres écoles de formation à vocation similaire, des étudiants titulaires d'un Master, de maîtrises de Génie Civil, Géomètre-Topographe, etc., des titulaires d'un diplôme étranger de maîtrise ou d'ingénieur, sous réserve de l'acceptation par la commission d'équivalence de l'ESEBAT.

3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation :

Le rapport d'auto-évaluation qui nous a été soumis comporte 39 pages, un glossaire et des annexes qui portent l'ensemble à 78 pages. Le rédacteur a répondu aux six champs du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup.

Il a répondu à tous les standards avec des éléments de preuve à l'appui. Les réponses apportées aux critères des standards ont mis l'accent sur les forces et faiblesses rencontrées sur l'ensemble des six champs.

Le rapport a aussi renseigné sur le niveau de satisfaction des standards qui sont tous atteints.

4. Description de la visite sur site :

4.1 Organisation et déroulement de la visite :

L'évaluation a démarré à 8h 45 mn dans la salle de réunion de l'ESEBAT en présence du Directeur, Mamadou DIOP, du responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), le chef de département, le responsable de la filière géomètre-Topographe, d'enseignants et de Personnels Administratif Technique et de Service.

Le Directeur d'établissement a souhaité la bienvenue à l'équipe d'experts et montrer l'importance de cette mission en soulignant les attentes de l'ESEBAT des conclusions de cette évaluation pour une amélioration continue de la qualité des enseignements / apprentissages. Le Président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup a présenté ses collègues au comité de pilotage de l'évaluation du programme et le travail a débuté sous la Présidence du Dr Mouhamadou Moustapha Mbacké NDOUR qui a rappelé les objectifs de la mission assignée aux experts de l'ANAQ-Sup, le programme de travail de la journée, les attentes des uns et des autres et le parcours que subira le rapport des experts.

Après la présentation de tous les acteurs, le représentant de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ), a déroulé une présentation suivie de questions réponses. Ensuite l'équipe s'est entretenue avec le PER, le PATS, les Etudiants du programme avant la pause déjeuner à 13h30 mn.

L'après-midi a été consacrée à la visite des locaux administratifs et pédagogiques (salles de classes et laboratoires et équipements) suivie d'échanges (Questions /Réponses entre les experts les Responsables du programme) et à une synthèse orale des activités de la journée, menée par le Président de l'équipe d'experts.

4.2 Appréciation de la visite sur site :

La visite s'est déroulée dans une très bonne ambiance sans aucune difficulté. La Direction de l'ESEBAT n'a ménagé aucun effort pour un franc succès de la mission des experts de l'ANAQ-Sup. La leçon apprise est que le personnel de l'ESEBAT de manière générale travaille dans une parfaite harmonie pour mener à bien le travail de formation professionnelle dévolue à cette structure.

5. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ SUP

Le programme essaie de se conformer aux standards de l'ANAQ-SUP en donnant, au besoin, des éléments de preuve, qui parfois ne corroborent pas de manière systématique les assertions avancées dans le rapport et vérifiées sur le terrain suite aux entretiens avec les différentes composantes du programme.

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le projet de Master Géomètre-Topographe de l'ESEBAT a débuté en 2016. La maquette de formation, le nombre de promotion et les PV de délibération en sont des éléments de preuve probants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Le diplômé du Master Géomètre-Topographe a des compétences pour :

- ✓ Concevoir et exécuter des projets dans des secteurs tels que l'aménagement urbain et rural, les expertises foncières, les systèmes d'information géographique (SIG), l'imagerie numérique, la métrologie industrielle, la géodésie, la photogrammétrie, la télédétection ;
- ✓ Intervenir dans des domaines aussi variés que l'industrie pour la métrologie, l'agriculture, la sylviculture, l'observation des mouvements de sols à l'échelle des continents, l'archéologie, la gestion et la surveillance des ouvrages existants par mesures ou exploitation de photographies, le positionnement en temps réel et enfin la cartographie numérique et le traitement d'images ;
- ✓ Intervenir sur les projets Routiers, les pistes et autres ouvrages de ce genre.

En plus, il possède des qualifications en gestion technique, financière, droit et communication qui leur permet d'intégrer le milieu professionnel. Les objectifs du programme sont en adéquation avec la fiche de présentation de la filière Géomètre-Topographique et le plan stratégique de l'ESEBAT

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme avec le monde professionnel et/ou socio-économique ont été établis par les aspects suivants :

- ✓ Intervention de professionnels dans les cours, travaux dirigés et travaux pratiques (liste des enseignants et leurs Curriculum Vitae) ;
- ✓ Accueil d'étudiants en stage ;

En plus, la société SOGETRAS créé au sein de l'ESEBAT peut prendre en stage les étudiants qui ont des problèmes pour en trouver.

Par contre, et même si cela a été mentionné dans le rapport d'auto-évaluation, nous n'avons pas noté des éléments de preuve illustrant la participation des professionnels lors de l'élaboration du programme et /ou sa mise à jour régulière. Nous avons noté que le cadastre et l'Ordre National des Géomètres du Sénégal ne sont pas impliqués dans cette formation.

S'agissant de la maquette pédagogique, nous avons pu noter un décalage des quantums horaires établies mentionnés et les réponses obtenues des chargés de cours.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Il nous a été signalé l'existence d'un Conseil Scientifique et Pédagogique composé de Professeurs associés, de chef de département, des enseignants permanents, de représentant des PATS et des étudiants.

Les processus décisionnels, les responsabilités et les compétences sont établis et communiqués à tous les acteurs intervenant dans la formation à travers l'affichage par des notes de services et des PV de réunions.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02: Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Il a été prouvé que le Personnel d'Enseignement contribue activement à la conception, au développement et à l'amélioration de la qualité du programme d'études.

Une cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) a été créée et les étudiants y participent activement par leurs représentants, des fiches d'évaluation des enseignements sont effectifs et les PV de Conseils pédagogique sont disponibles sur place.

Cependant, le Personnel d'Enseignement permanent est faible en termes de taux de représentativité numérique, nous recommandons le recrutement d'enseignants permanents pour améliorer le taux d'encadrement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03: Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Pour veiller à la qualité, l'ESEBAT s'est doté d'un ensemble de dispositifs :

- ✓ plan stratégique,
- ✓ manuel qualité,
- ✓ CIAQ.
- ✓ Le règlement intérieur de l'ESEBAT
- ✓ La Charte des examens et évaluations ;

En plus, la direction des études responsable de tous les aspects pédagogiques veille à travers les fiches d'évaluation des enseignements par les étudiants d'apporter des correctifs nécessaires au besoin.

La filière gagnerait lors des prochaines évaluations du programme d'inviter les acteurs majeurs à savoir l'ONGES, le Cadastre, l'urbanisme et les enseignants -chercheurs.

Cependant il a été noté une incompréhension du système LMD par quelques étudiants pour les passages conditionnels et nous recommandons fortement que l'institution y remédie même si cela n'altère pas la qualité des enseignements.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01: Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme du Master Géomètre-Topographe est structuré conformément au système LMD, avec une maquette organisée en deux semestres. Chaque semestre comporte plusieurs unités d'enseignements (UE) qui sont subdivisées en éléments constitutifs (EC).

Les maquettes existent ; par contre, tous les plans de cours ne sont pas fournis et les syllabi disponibles n'ont pas un même format.

Les unités d'enseignement sont effectivement ajustées les unes aux autres, tant sur le plan de leur contenu que du point de vue organisationnel.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02: Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les propos énoncés, dans le rapport s'agissant de la formation en termes :

- de mise en situation professionnelle à travers des projets tutorés, l'utilisation de certaines nouvelles découvertes scientifiques et de méthodes de travail (drone), la prise en compte de l'insertion dans le milieu professionnel, en conformité aux recommandations du décret n° 2012-1114, du 12 Octobre 2012 relatif au diplôme de licence et le décret 2013-874 du 20 Juin 2013 modifiant certaines dispositions
- de modalités d'évaluation (contrôles continus et terminaux, projets, stages, etc.)

sont confirmés lors de l'entretien avec les concernés et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation de ce programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées, publiées à travers le tableau d'affichage selon le rapport. Il a été noté une non-maitrise totale des conditions de passage et d'obtention des diplômes lors des entretiens par les concernés. Il nous a même été rapporté qu'un étudiant qui n'a pas validé sa licence était inscrit en Master. Nous notons ainsi un manquement inconcevable des règles du système LMD et qu'il faudra immédiatement y remédier.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les statistiques mises à notre disposition montrent que toutes les formations qui se sont déroulées atteignent un taux de réussite de 100%.

Pour le moment, une situation nécessitant d'améliorer le taux de réussite ne s'est pas présentée. Le nombre d'étudiants (inférieur ou égal à 10) la qualité du recrutement, la motivation des étudiants qui viennent généralement du monde professionnel et l'engagement d'ESEBAT pour leur insertion pour les autres ont été des déterminants majeurs dans l'atteinte de ce taux de réussite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

L'enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par un corps d'enseignants constitués essentiellement de vacataires professionnels dont la qualification est liée à leur expérience professionnelle et dans l'encadrement de leurs collaborateurs agents de maîtrise.

Le taux de participation des permanents dans l'enseignement est très faible. Cela peut être expliqué par le caractère professionnel du programme qui nécessite plus d'intervenants issus du milieu socio-économique et professionnel. Il est important de souligner que cette forte implication des professionnels n'impacte pas sur la pérennisation du programme même s'il faut encourager fortement le recrutement de permanents pour améliorer le taux d'encadrement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02: La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les volumes horaires des enseignements sont bien répartis dans la maquette en CM, TD/TP et TPE. Les PER permanents ont des charges d'enseignement, d'expertise et d'administration bien répartis dans leurs contrats. Les charges horaires en recherche, ne sont pas prises en compte.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Le PER est composé de professeurs techniques, de cadres du milieu professionnel, et de peu de professeurs associés.

La mobilité du PER est très difficile de façon institutionnelle et il n'existe pas pour la filière elle-même, dans le cadre d'un partenariat formel entre ESEBAT et d'autres institutions d'enseignements, un programme spécifique de mobilité pour les PER.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01: Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme d'études et les procédures d'admission sont déclarées à temps et publiées dans la fiche de présentation du programme et le site web de l'institution. Pour être admissible il faut pour le Master 1:

- ✓ soit d'un diplôme de Licence (L3) de Géomètre-Topographe ;
- ✓ soit d'un diplôme de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme de Master sollicité ;
- ✓ soit d'un diplôme admis en équivalence.

Cependant ces conditions la troisième option mériterait d'être mieux précisé vu la spécificité de cette formation.

Pour le Master 2 il faut :

- ✓ l'étudiant titulaire du Master 1 de Géomètre-Topographe ;
- ✓ l'étudiant ayant validé au moins 42 crédits sur les 60 du Master 1 de Géomètre-Topographe ou de la spécialité ;

Les candidats étrangers sont recrutés sur la base de l'étude de leurs dossiers individuels.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02: L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Les effectifs des femmes sont encore faibles et cela est principalement dû à la perception du métier de géomètre dans la société et au déficit de communication dans ce sens.

Aucune discrimination n'est faite ni à la sélection pour ou contre un genre, ni dans l'analyse des résultats d'admission, des évaluations ou de l'organisation ou du déroulement des études.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03: La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L'échange des étudiant(e)s entre institutions universitaires est prévu dans le cadre des conventions et des accords de partenariat.

La mesure prise par le programme pour encourager la mobilité des étudiants est la mise en adéquation du cursus selon le format LMD. Ainsi, dans le cadre du LMD, la capitalisation et le transfert des crédits, le supplément au diplôme et les commissions d'équivalence sont des dispositifs favorisant la mobilité des étudiants. Le programme s'est inscrit dans cette dynamique.

Au stade du développement de la formation, il n'y a pas encore d'échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires car les conventions nécessaires pour cette mobilité n'ont pas encore été conclues même si les étudiants de l'ESEBAT parviennent à s'inscrire dans d'autres établissements et que le programme d'étude accueille des étudiants venant d'autres établissements.

Aussi, il faut se rappeler que c'est une formation qui dure deux semestres, soit juste une année universitaire

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le nombre limité des étudiants, ne dépassant pas dix, permet un suivi rapproché et contribue à l'atteinte d'un taux de réussite de 100 %. Il faut seulement noter qu'une évaluation formelle des enseignements à travers un questionnaire mûri et une exploitation judicieuse des résultats pourraient servir à améliorer la qualité de l'enseignement

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Il ne se pose pas de problèmes d'insertion des étudiants dans le milieu du travail dans la mesure où la quasi-totalité des étudiants inscrits sont déjà dans le monde professionnel.

En plus, les quelques étudiants qui ont besoin de stages peuvent rejoindre la SOGETRAS qui est une société de BTP créée au sein de l'ESBAT.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux
Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.
L'ESEBAT dispose de locaux aux normes avec un dispositif de sécurité adéquat pour servir de locaux pédagogiques (salles de classes et laboratoires). Ils sont répartis sur deux sites pas assez distants qui n'empêche en rien une bonne coordination et un bon suivi du fonctionnement de du Master Géomètre-Topographe. Les équipements pédagogiques (Station Total, récepteurs GNSS, drones, niveau) sont suffisants et prennent en compte les nouvelles technologies utilisées dans le monde professionnel. « Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

6. Points forts du programme :

A l'issu de l'exploitation du rapport d'auto évaluation et de la visite effectuée il ressort que les points forts sont :

- Le programme répond parfaitement à l'adéquation Formation-Emploi, exemple parfait d'insertion à la vie professionnelle et à la lutte contre le chômage et le sous-emploi. Cette filière a su étudier l'environnement socio-économique et observer le marché du travail avec des effectifs d'étudiants non pléthorique ;
- Les maquettes pédagogiques sont complètes et conformes aux normes du système LMD.
- L'intervention des professionnels comme enseignants est conforme aux recommandations du système LMD et constitue une force pour ce type de formation ; en effet, la participation de ces derniers rend la formation plus opérationnelle et plus dynamique, adaptée aux besoins du secteur ;
- L'existence de locaux (salles de cours théoriques, scolarité, bibliothèque) adaptés en termes de dimensions et de normes d'hygiène et de sécurité ainsi que des équipements appréciables en quantité et qualité
- Bonne accessibilité du site ;
- La mise en place de système d'examens de rattrapage ;
- Un taux de réussite de 100% ;

7. Points faibles du programme

L'analyse du rapport d'auto-évaluation et les échanges avec les différentes parties prenantes ont fait ressortir un certain nombre de faiblesses :

- Absence de documents attestant la participation des professionnels du métier lors de l'élaboration des maquettes
- Le personnel enseignant permanent dans la filière est insuffisant et ce nombre gagnerait à augmenter si on veut rendre la filière plus animée et s'ouvrir à d'autres réseaux ;
- La non maîtrise par les apprenants des conditions de passage
- Les syllabus reçus sont incomplets ;
- L'absence d'évaluation des enseignements est un handicap aux regards des critères de qualité globale de la formation ;
- La non formalisation des partenariats avec le monde professionnel (cadastre, ONGES, urbanisme, etc.) ;

8. Appréciations générales

Le programme de Master Géomètre Topographe de l'ESEBAT est en conformité avec le système LMD et est bien structuré.

Il assure une intégration professionnelle progressive en Entreprise à travers divers stages et projets permettant ainsi pour chaque diplômé de disposer de capacités polyvalentes pour devenir un aide-ingénieur de conception. Cependant à l'image des projets sectoriels (routes, hydraulique, assainissement), ESEBAT gagnerait à introduire des projets intégrateurs pour une meilleure adaptation au milieu professionnel.

Un point fort est la disponibilité des ressources humaines du milieu professionnel qui se substitue même au personnel permanent spécialisé insuffisant, ce qui en soi est un avantage même s'il serait plus crédible pour la qualité ainsi que l'ambition des responsables de la formation de renforcer le personnel permanent.

Les points faibles notés au cours de cette évaluation du Master Géomètre-Topographe de l'ESEBAT sont :

- L'absence de documents attestant l'implication des professionnels dans l'élaboration et l'évaluation de la maquette et des enseignements,
- La non maîtrise des conditions du système LMD notée lors des discussions avec les étudiants
- La non-conformité sur le quantum horaire inscrit sur les maquettes et les heures effectivement déclarés par les enseignants lors des entretiens

Nous avons aussi beaucoup apprécié le climat apaisé qui existe dans l'établissement et le fait que les étudiants sont satisfaits des enseignements reçus.

Notre appréciation globale sur le Master Géomètre Topographe de l'ESEBAT est à encourager, malgré le fait qu'il y'a des améliorations à apporter.

En effet, au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP, les standards **1.03, 2.03, 3.03, 4.03 et 5.03**, n'ont pas été atteints dans le rapport.

9. Recommandations à l'établissement :

Les recommandations que nous formulons à l'établissement allant dans le sens d'une amélioration sont les suivantes :

- Formaliser davantage les partenariats avec des structures spécialisées sur la base de protocoles d'accord bien définis ;
- Renforcer les ressources humaines PER afin de diversifier les spécialités dans les enseignements et l'ouverture de l'établissement à d'autres réseaux professionnels ;
- Faire des projets intégrateurs dans les EC pour permettre aux apprenants de travailler sur toute la chaîne méthodologique (acquisition, traitement, représentation et diffusion);
- Veiller à ce que les supports et contenus des cours soient donnés et entièrement dispensés aux étudiants ;

Renforcer les capacités de certains acteurs, comme les étudiants, sur les conditions d'application de certaines règles du système LMD.

10. Recommandations à l'ANAQ –SUP :

A l'attention de l'ANAQ Sup, nous formulons la principale recommandation suivante :

L'ANAQ pourrait faire des suggestions au Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur sur les quelques manquements constatés de manière générale dans le système. Elle pourrait argumenter en mettant en exergue les efforts faits par les autorités de l'ESEBAT et signalées par les évaluateurs.

Il faudrait également tenir compte de la spécificité d'une telle formation dont la qualité et l'atteinte des objectifs ne sont pas censés respecter les standards classiques du milieu universitaire classique, vu l'objectif purement professionnel

11. Proposition de décision :

ACCREDITATION